

Le verset de la semaine

Parachat A'haré Moth

Thora de vie

« Vous garderez Mes lois et Mes commandements que l'homme fera et vivra par eux, Je suis Hachem. »¹

Ce verset apporte un enseignement capital : le respect de la Thora est un élixir de vie.

Certes, la Thora nous demande d'obéir aux lois d'Hachem, mais elle souligne que c'est pour le bien de l'homme, puisque ces lois lui donnent vie.

Nos sages apprennent de ce verset que les lois de la Thora sont mises entre parenthèses lorsqu'il s'agit de sauver une vie humaine que le respect de ces lois mettrait en danger. Cette règle indique clairement que la Thora vise le bien de l'homme ; voici comment Maïmonide le formule² :

« ... cela te prouve que les lois de la Thora ne sont pas des décrets cruels et arbitraires, mais des lois de miséricorde, de pitié et de paix pour le monde. »

C'est ainsi aussi qu'il faut comprendre que les lois de la pureté familiale, ne rapprochent pas seulement l'homme de Dieu, mais aussi – et surtout – de son épouse.

Les lois de la cachrouth, imposent certes une certaine retenue, mais cette retenue elle-même permet que le fait de manger soit un plaisir fin et non une gourmandise grossière.

Les lois du chabbat nous rapprochent de la spiritualité, mais en même temps elles nous font vivre les joies concrètes d'une vie de famille intense.

¹ Lévitique 18, 5.

² Lois du Chabbat, chapitre 2, règle 3.